

Paris, le 12/04/2021

Communiqué de presse

Enfants victimes de violences : la Fondation des Hôpitaux lance un programme de sept unités mobiles pour le dépistage et la prise en soin précoce

*En France, en moyenne, **un enfant meurt tous les trois jours** des suites de violences familiales. On estime également à 10% la proportion d'enfants victimes de maltraitance. Ces violences physiques et psychiques intrafamiliales ont été exacerbées pendant la période de crise sanitaire.*

Création d'unités mobiles pour lutter contre les violences faites aux enfants

La Fondation des Hôpitaux mobilise une partie des fonds collectés grâce à l'opération Pièces Jaunes 2021 pour aider ces enfants à travers la création d'un programme d'envergure de repérage, de dépistage, de diagnostic et de suivi des enfants victimes de maltraitance. Elle consacre un budget de 1,5 millions d'euros à la création de 7 unités mobiles de repérage, de dépistage, de diagnostic et de suivi des enfants victimes de maltraitance. Ces unités répondent à une double carence : celle du dépistage pour les enfants victimes de maltraitance, mais aussi pour ceux qui ont été dépistés, celle des soins médicaux adaptés, afin de s'assurer d'un développement psychique et physique optimal. *"Faute d'être secourus à temps, les enfants maltraités perdent vingt ans d'espérance de vie. La maltraitance des enfants est une pathologie chronique méconnue et mal mesurée. Elle concerne les enfants de toutes les classes sociales. Sur le long-terme, les conséquences sont désastreuses : syndromes dépressifs, idées suicidaires, comportements sexuels à risques, abus de substances, répétitions des violences subies..."* explique Céline Gréco, responsable de l'unité fonctionnelle de médecine de la douleur et médecine palliative à l'hôpital Necker AP-HP et porteuse du projet.

Des solutions agiles pour la mise en place précoce d'une prise en charge adaptée.

La Fondation des Hôpitaux souhaite agir directement au sein des hôpitaux, où les enfants maltraités passent tous un jour. C'est à ce moment-clé que les unités mobiles pourront les dépister, reconnaître leur souffrance et les inclure dans un programme de soins adapté. Composées d'un médecin formé à la maltraitance, d'un psychologue ou infirmier, et d'un assistant socio-éducatif, ces équipes ont pour mission d'épauler le personnel soignant pour mieux repérer les enfants victimes de violences.

Ces unités mobiles seront créées au sein de sept hôpitaux : les trois CHU pédiatriques parisiens : l'hôpital Robert Debré AP-HP, l'hôpital Trousseau AP-HP et l'hôpital Necker-Enfants malades AP-HP, l'hôpital Jean Verdier AP-HP de Bondy et l'hôpital Bicêtre AP-HP du Kremlin-Bicêtre. Les équipes pilotes en région sont localisées au CHRU de Brest et au CHU de Grenoble. En intervenant à la demande de leurs confrères, à l'hôpital et en ville, ces unités sont complémentaires des Unités d'Accueil Pédiatriques Enfants en Danger (UAPED), présentes au sein de certains hôpitaux de France. Ces dernières ont la charge de recueillir la parole de l'enfant et ainsi d'inscrire cette démarche dans un cadre juridique.

La création de ces sept premières unités constitue la première étape d'un projet large et ambitieux qui répond à un besoin sanitaire et social fort.

Une aide déjà amorcée via les UMJ

Pour la Fondation, ce nouveau projet s'inscrit dans la continuité de son soutien aux 7 Unités Médico-Judiciaires aidées. Ces unités assurent, sur demande de la justice, les examens médico-légaux de personnes majeures ou mineures, victimes de violences. Pour que les enfants soient accueillis dans un espace adapté à leurs besoins, Pièces Jaunes a notamment financé l'aménagement des salles d'attente pour créer un cadre apaisant pour les jeunes patients.

A propos de la Fondation des Hôpitaux - www.fondationhopitaux.fr

Créée en 1989, et présidée depuis juin 2019 par Brigitte Macron, la Fondation a une vocation : faire de l'hôpital, lieu de soins un véritable lieu de vie pour les personnes fragiles à l'hôpital. La Fondation est à l'origine de l'opération Pièces Jaunes, en faveur des enfants et adolescents hospitalisés. Elle a, à ce jour, subventionné 15 618 projets dans les établissements hospitaliers français pour un montant de 151 millions d'euros. Reconnue d'utilité publique depuis 1994, la Fondation est membre du Comité de la Charte de déontologie des organisations faisant appel à la générosité du public.

Contacts presse :

Samuel Le Goff – slegoff@commstrat.fr - 06.62.31.10.57

Charlotte Grunewald – charlotte.grunewald@fondationhopitaux.fr